TOTAL Côte d'Ivoire, S.A. (TOTAL - CI)

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activités semestriels au 30 juin 2020

(Articles 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Uniconseil
01 BP 5222 - Abidjan 01
S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
R.C.C.M. Abidjan 65106

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand - Plateau
01 BP 2715 - Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 21 11 15

Uniconseil
01 BP 5222 - Abidjan 01
S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
R.C.C.M. Abidjan 65106

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand - Plateau
01 BP 2715 - Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 21 11 15

Total Côte d'Ivoire, S.A.
TOTAL - CI
01 BP 336
Abidjan 01

Le 15 octobre 2020

Attestation des Commissaires aux Comptes relative au tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2020

Introduction

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution des dispositions prévues par l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activité et de résultat et du rapport d'activité semestriel de la société Total Côte d'Ivoire, S.A. (TOTAL – CI) couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2020 tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activité et de résultat et du rapport d'activités semestriels conformément aux dispositions des articles 850 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UMOA).

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activité et de résultat et ce rapport semestriel sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité du tableau d'activité et de résultat et du rapport d'activités semestriels consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA conformément aux dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité semestriel ci-joints n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 850 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UMOA).

Les Commissaires aux Comptes

Uniconseil

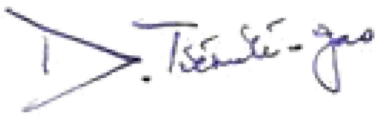

Tiémélé Yao-Djué
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.

Arielle-Inès Séri Bamba
Expert-Comptable Diplômée
Associée